

DEPARTEMENT
Du NORD

ARRONDISSEMENT
De DOUAI

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

Envoyé en préfecture le 08/07/2020
Reçu en préfecture le 08/07/2020
Affiché le
ID : 059-265904565-20200702-NO4072020-BF

COMMUNE de PECQUENCOURT

EXTRAIT du REGISTRE Des DELIBERATIONS du CONSEIL D'ADMINISTRATION du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

OBJET

Délibération N°4
Compte de gestion 2019

L'An Deux Mille Vingt.

Le 2 Juillet 2020 à 17 H 15.

Le Centre Communal d'Action Sociale de PECQUENCOURT, dûment convoqué par Monsieur le Président, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Joël PIERRACHE.

PRESENTS :

Messieurs : PIERRACHE Joël – OUAZZI Omar – BELHADRI Youssef –
VANANDREWELT Rémy – LASSON Jean- Marie - PACIOCCO Gilles.

Absent : Monsieur STALLONE Estienne.

Mesdames : MAZAGRAN Rosanna Lilia – GRODZKI Agnès – ALFANO Marie-Joëlle -
KOMIN Pascale – FROMONT Fabienne – CORREAU Marie-Thérèse – BROUTIN
Françoise – GAUTRON Marie-Paule – MARCZEWSKI Christiane – VANANDREWELT
Thérèse.

Considérant que le Conseil d'Administration doit se prononcer sur l'exécution de la tenue des comptes du Receveur Municipal pour l'année 2019.

Considérant que les résultats de l'exercice budgétaire retracés dans le compte de gestion du Receveur concordent avec ceux du CCAS retracés dans le compte administratif.

Il est donc proposé à l'assemblée d'approuver le compte de gestion du Receveur pour l'année 2019

**Après en avoir entendu l'exposé du président,
Après délibération
A l'UNANIMITE des voix**

APPROUVE le compte de gestion du Percepteur pour l'année 2019.

Délibération rendue exécutoire par dépôt
Et publication en Sous Préfecture
Joël PIERRACHE

Fait en séance les jours mois et an susdits,
Pour copie conforme
Joël PIERRACHE

